

GAEC LAVAL DREAMS rappelle fromage blanc au lait cru



- Noms des modèles ou références concernés : **fromage blanc au lait cru**
- Marque : **GAEC LAVAL DREAMS**
- **GTIN 3760380170324** Date limite de consommation 31/03/2026
- **GTIN 3760380170201** Date limite de consommation 31/03/2026
- Conditionnements : **contenant de 500 gr**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/03/2026 au 28/03/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **contenant de 500 gr**
- Zone géographique de vente : **produit délivré dans un rayon de 30 km**
- Distributeurs : **hyper u chateaugiron chateau des pères piré sur seiche**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **détection de trace de listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 30 avril 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0630483837**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre